

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner par courriel : logiciels@geos.fr
avant le 30 avril 2021 accompagné de la copie de votre règlement ⁽¹⁾ ⁽²⁾ - un bulletin par participant

FORMATION UTILISATION DES LOGICIELS RIDO – GEOFOND – GEOMUR – GEOSTAB/GEOSPAR

Les mardi 18, mercredi 19, jeudi 20 et vendredi 21 Mai 2021 de 09h00 à 17h00
à RUEIL-MALMAISON – dans les bureaux d'Ingerop - 18 rue des 2 gares

Coût de la formation ⁽³⁾ : . 950,00 € H.T. (1 140,00€ T.T.C.) par stagiaire par jour
. 1 700,00 € H.T. (2 040,00€ T.T.C.) par stagiaire pour les deux jours
. 2 400,00 € H.T. (2 880,00€ T.T.C.) par stagiaire pour les trois jours
. 3 000,00 € H.T. (3 600,00€ T.T.C.) par stagiaire pour les quatre jours

En raison des conditions sanitaires actuelles, nous vous invitons à apporter votre ordinateur, de plus la formation accueillera un nombre maximum de 12 personnes.

ENTREPRISE

Raison Sociale : Signataire Convention de Formation :
Adresse :
Tél : Fax : E-mail :
Code postal : Ville :
Code APE/NAF : N° Siret :

PARTICIPANT ⁽⁴⁾

Mme Mlle M. Nom : Prénom :
Fonction :
Tél : Fax : E-mail :

PARTICIPATION ⁽⁴⁾

- à la formation RIDO – mardi 18 mai 2021 à la formation GEOFOND 4 – mercredi 19 mai 2021
 à la formation GEOMUR – jeudi 20 mai 2021 à la formation GEOSTAB / GEOSPAR – vendredi 21 mai 2021

CONDITIONS DE REGLEMENT :

Le règlement sera effectué avant le début de la formation : Par virement : Le Crédit Lyonnais => IBAN : FR10 3000 2056 8200 0046 6250 P47
=> BIC (SWIFT) : CRLYFRPP

- Par chèque à l'ordre de GEOS INGENIEURS CONSEILS
 Par un Organisme Paritaire Collecteur Agréé (FAFIEC, ...)

Organisme :
Adresse :
Code postal : Ville :
Correspondant : Mme Mlle M. Nom :
Tél : Fax : E-mail :
Votre N° d'adhérent : Votre N° de dossier :

ANNULATION ou CHANGEMENT DE NOM

Annulation

Toute annulation devra être signifiée par écrit au secrétariat de GEOS INGENIEURS CONSEILS.

La formation sera facturée :

- . à 50 % si l'annulation intervient après le 30 avril 2021 ;
. à 100 % si l'annulation intervient après le 10 mai 2021 ou en cas d'absence du stagiaire à la formation.

Changement de nom

Tout changement de nom du stagiaire devra être signifié par écrit au secrétariat de GEOS INGENIEURS CONSEILS avant le 10 mai 2021.

(1) En cas de financement par un OPCA, précisez votre numéro d'adhérent et votre numéro de dossier. L'accord de l'OPCA devra nous être transmis avant la formation.

(2) Votre inscription sera prise en compte à réception de votre règlement ou de l'accord de l'OPCA qui prendra en charge votre formation.

(3) Ce prix inclut les frais pédagogiques, les pauses et le déjeuner pendant la formation.

(4) Nous vous remercions de nous signaler la présence de personnes à mobilité réduite parmi les inscrits. Nous pourrions ainsi prendre les dispositions nécessaires pour les accueillir.

Session de formation limitée à 12 participants. GEOS s'accorde le droit d'annuler cette formation si le nombre de participants n'est pas suffisant. Le cas échéant GEOS informera les inscrits avant le 10 mai 2021.

La signature de ce document vaut bon de commande et acceptation de toutes ses conditions.

Date, nom, prénom et signature

cachet de la société



Déclaration d'activité enregistrée
sous le numéro 82 74 02818 74 auprès
du préfet de la région Rhône-Alpes.